



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

“ Protection des personnes, des biens
et prévention des risques ”



- **Lutter contre l'insécurité routière** : Augmenter la fréquence des contrôles de vitesse, redéfinir la signalisation, rétablir le lien de confiance avec la population, traiter les remontées d'informations du terrain, renforcer les effectifs selon les périodes.
- **Révision du plan de circulation** : notre commune ne doit plus être une voie de délestage des grands axes routiers.

- **Création d'une véritable police municipale** composée de dix agents, dont cinq policiers municipaux (contre zéro actuellement !). L'objectif est de couvrir notre territoire avec une plus large amplitude horaire de présence sur le terrain.
- **Redéploiement des ASVP** sur leurs missions essentielles.



- **Vidéo protection** : Anticiper et neutraliser les incivilités et la délinquance. Réaliser un état des lieux des équipements, analyser les zones stratégiques à équiper.
- **Remettre en fonctionnement et moderniser la salle de contrôle** existante pour la surveillance en temps réel des retours vidéo afin d'orienter les équipes d'agents lors de leurs interventions.

- **Développer l'action « Voisins Vigilants »** : Prévention et observation citoyenne pour lutter contre les cambriolages et les incivilités.
- **Organiser des concertations trimestrielles** entre les habitants et les différents acteurs dans le but d'évaluer leurs problématiques et leurs besoins, d'établir des propositions et de suivre les résultats.



La sécurité est une attente légitime de nos citoyens. Nous mettons les moyens nécessaires pour améliorer efficacement le quotidien, assurer la protection des biens et des Saints-Victoriens.



- **Alerter, informer, sauvegarder et protéger la population** face aux événements exceptionnels d'**inondations, incendies, pollutions et accidents** majeurs est une obligation pour laquelle notre ville doit s'équiper.
- Création d'un **Pôle de Risques Majeurs** efficient.

- **Compléter le plan communal des risques (DICRIM)** par une politique de **prévention** : inondations, trafic aérien et ferroviaire.
- Mettre en place des **moyens d'alertes** adaptés : sirène, alerte téléphonique, internet, affichage...
- **Mutualiser les moyens** avec les communes limitrophes : réduction des coûts, donc une meilleure efficacité.



- Refaire un **plan de prévention** concernant la **Cadière** et le **Raumartin**, un épisode CEVENNOL sur la commune serait catastrophique.
- Réelle gestion de La Cadière et du Raumartin : nettoyage, calibrage et aménagement des berges.
- Rénovation et entretien du pluvial.

- **Mettre en place la réserve communale de sécurité civile (RCSC)** via le comité des feux de forêt qui a démissionné.
- **Donner les moyens d'agir à la réserve communale de sécurité civile** : achats de tenues et d'équipements de protection professionnels individuels réellement adaptés pour des bénévoles.

